



Lettre d'information, Mercredi 04 Novembre 2020

ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

CE du 29 Octobre en bref ...

Effectif Etablissement :

La direction refuse de communiquer les chiffres des effectifs par secteur.

Même si nous constatons que l'érosion continue, descendu à 624, l'effectif global ne permet pas de comprendre l'évolution de l'organisation économique de l'établissement.

Service de santé :

C'est la doctoresse coordonnatrice du site qui assure des permanences. La direction prétend qu'il n'y a pas de problème dans le service médical... Tout va bien dans le meilleur des mondes...

Ecrêtage :

La direction assure qu'une régularisation individuelle est en cours pour le personnel et qu'en cas d'heures supplémentaires validées par la hiérarchie l'écrtage sera restitué. Après des questions plus précises des élus, la direction admet que la majorité des écrtages ne sont pas dus aux heures supplémentaires mais aux compteurs pas à jour et nous attendons cette régularisation. Les élus ont demandé qu'elle soit présentée au CSE.

Ponction de congés, unité de travail :

La direction refuse toujours d'informer le CSE sur son traitement des unités de travail mises en chômage partiel pendant la période de confinement. Elle prétend ne pas avoir les informations ...De ce qu'elle a elle-même organisé...

Concernant la ponction des congés sur les compteurs, nous avons demandé que chaque situation personnelle soit communiquée. Un courrier expliquant ce qui a été appliqué à chacun(e) d'entre nous nous paraît être le minimum si nous considérons que les personnels sont des adultes méritants un minimum de respect...

CRP1 :

Nous avons demandé un suivi de la situation des personnels du CRP1 qui seront en situation de prêts pendant la durée des travaux nécessaires à l'activité future.

Informatique :

Nous avons demandé un retour d'expérience sur l'efficacité des différents périmètres et réorganisations des services informatiques et sur leurs gains financiers. La direction dit ne pas savoir le faire car ces évolutions ne seraient pas comparables. C'est justement parce

que c'est différent qu'il convient de les comparer...la direction ne tire donc jamais de bilan de ces réorganisations ?

...